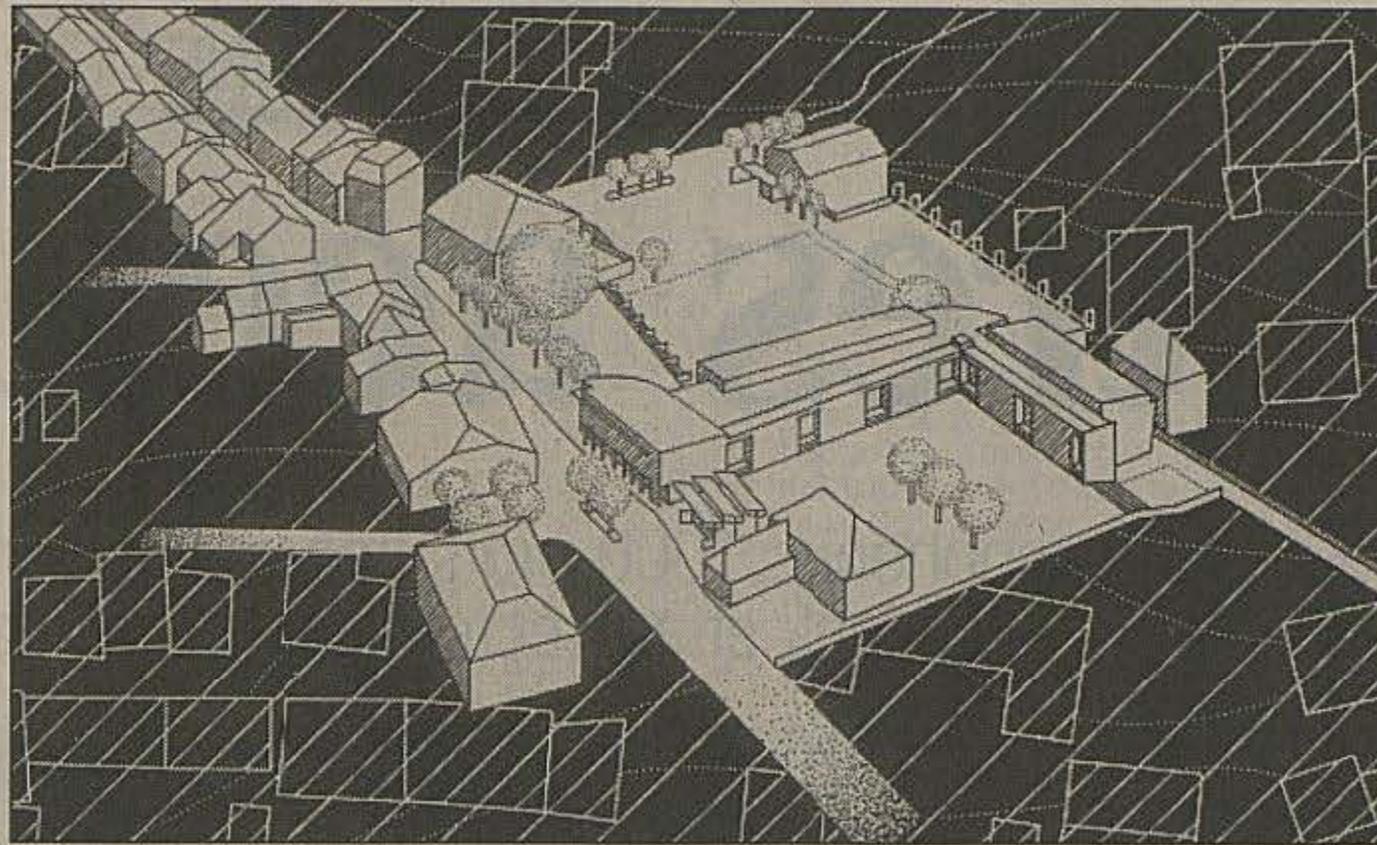


Municipalités discordantes

Malgré le coup de force de communes voisines au Conseil communal, le village s'offre une école.

● Pour donner à la population l'occasion d'assister à un vote historique, la Municipalité de Begnins avait convoqué le Conseil dans la grande salle de Fleuri. Jeudi soir, les citoyens étaient avides de savoir si l'imposant crédit de 28,8 millions de francs pour construire au cœur du village une école pour 325 élèves (20,5 millions), un poste sanitaire pour la protection civile (2 millions), un parking souterrain de 159 places (5,6 millions) et réaménager l'Esplanade (600 000 francs) allait passer la rampe du Législatif. Si personne ne remettait en cause la nécessité et l'urgence de construire une école secondaire à Begnins, son coût avait de quoi effrayer les communes partenaires, qui devront participer aux charges de cet investissement.

Les Municipalités de Le Vaud, Marchissy et Bassins ont décidé de le faire savoir au Conseil de Begnins. Fâchées de ne pas avoir été informées ni consultées sur l'évolution du projet, elles ont écrit qu'elles ne pouvaient créditer un projet d'une si grande envergure sans en connaître les implications financières. Celle de Le Vaud ayant écrit directement au Conseil, la lettre a été



Le plan des réalisations prévues à Begnins.

lue avant la séance, tout comme celle de Marchissy. «C'est un procédé inacceptable d'ingérence dans nos affaires», a estimé la présidente Nicole Maeder. Par ailleurs, cette lettre photocopiee ayant circulé sous le manteau dans le village, le municipal des écoles, Aldo Fossati, s'est déclaré «scandalisé par l'atti-

tude des villages d'en haut», d'autant plus que ces Municipalités avaient été informées à travers le Conseil exécutif de l'arrondissement scolaire et doivent connaître les modalités de la convention scolaire.

«C'est faux! Nous n'avons reçu, malgré nos demandes orales, aucun

plan financier de la part de Begnins, ni le mode de calcul qui nous permettrait de savoir quel sera le coût par élève», a expliqué hier Alain Duclos, syndic de Le Vaud. «Nous avons appris les coûts du collège par la presse! Nous refusons d'être mis devant le fait accompli, d'où cette lettre au Conseil», conclut M. Duclos.

Au lieu de semer la zizanie, ces interventions extérieures ont resserré les rangs du Conseil. Avec les préavis favorables de toutes les commissions, le débat a tourné essentiellement autour de l'investissement global, qui revient, subventions déduites, à 25 millions de francs. Mais le municipal des écoles a rappelé que le crédit «Ecoles» ne subira dès 1995 qu'une augmentation des charges d'environ 200 000 francs. Si d'autres jugeaient le parking inutile et beaucoup trop cher, c'est par un vote sec et sonnante de 37 oui contre 5 non que les quarante-deux conseillers ont donné leur aval au plus gros crédit jamais demandé dans la commune. Soulagée, la syndique Violette Ammon a annoncé que les plans seraient soumis à l'enquête publique la semaine prochaine.